



Etat des lieux contradictoire Du 30 novembre 2017

1/ Préambule :

Cet état est :

- Réalisé par le Pôle territorial Ouest (Service foncier – Direction du développement et de l'aménagement) de Bordeaux Métropole et la commune de Le Bouscat,
- Et effectué avant cession de l'aire de stationnement effectué, dans le cadre de la loi Maptam 2014-58 du 27 janvier 2014.

2/ Personnes présentes à cette réunion :

Représentant de la commune de Le Bouscat	Représentants de Bordeaux Métropole
Alain Vacher	Direction de l'eau – David Dong
	PTO – DGEP – ST 7 : Ronan Bourdon Aude Girard Abdel Lamtalsi Matthieu Charles Moragas Jean-Louis Moulin Dominique Nart
	PTO – DDA – SF : Patrick Carrera Isabelle Dupont

3/ Désignation du bien

Sur la commune de Le Bouscat, rue Formigé, une aire de stationnement, cadastrée :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance	Contenance approximative à céder Cf DA à venir
AB	797	15 rue Formigé	00ha 02a 43ca	00ha 02a 12ca
AB	799	17 rue Formigé	00ha 03a 44ca	00ha 03a 46ca
AB	827	13 rue Formigé	00ha 08a 47ca	00ha 00a 04ca
AB	831	19 rue Formigé	00ha 16a 45ca	00ha 14a 98ca
AB	833	8 T rue Paul Bert	00ha 08a 34ca	00ha 03a 65ca
Soit une contenance totale de :				00ha 24a 25ca

4/ Description complémentaire du bien et état/travaux à réaliser :

- Nombre de places de stationnement (de surface) : 52 + 1 place PMR
- **Etat de la voirie/travaux à réaliser :**
 - Fissures sur la voirie
 - Toutes les épaufrures sont à reprendre
 - Reprise du pavage de l'entourage des candélabres
 - Faire un garde-corps
- **Etat des espaces verts/travaux à réaliser :**
 - Arrosage automatique à revoir (goutte à goutte)
 - Il manque des végétaux (plantes au pied des arbres et un arbre)
- **Etat des eaux pluviales/travaux à réaliser :**
 - Plan de récolement à fournir (géoréférencé)
 - ITV à faire
 - Les grilles ne sont pas aux normes actuelles
- **Etat de l'éclairage public/travaux à réaliser :** globalement en bon état (cf diagnostic annexé)

5/ **Propriété du bien :** Ledit bien appartient à la commune de Le Bouscat

6/ Documents annexés au présent état contradictoire :

- Convocation
- Plan de cession
- Le diagnostic du SDEEG du 31 juillet 2017

Cet état est établi en 1 original et est destiné à être annexé au Procès-verbal de transfert de biens immobiliers.

Pour la commune,
Fait à Le Bouscat, le

15/06/2018

Hervé Dubernet
Directeur général des services



Pour Bordeaux Métropole,
Fait à Le Haillan, le

Stéphane Peyrichou
Directeur du Pôle territorial ouest